

DEC160921INEE

**Décision portant création de l'unité mixte de recherche n°9000 intitulée « Territoires, Environnement, Télédétection et Information Spatiale (TETIS) »**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

**Vu** l'accord des partenaires ;

**Vu** l'avis des instances compétentes du comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'avis du directeur de l'institut écologie et environnement ;

**DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup> : Création**

Est créée, à compter du 15 juin 2016 et jusqu'au 31 décembre 2019, l'unité mixte de recherche n°9000 intitulée « Territoires, Environnement, Télédétection et Information Spatiale (TETIS) » :

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : AgroParisTech, Cirad, Irstea

Institut : Institut écologie et environnement (INEE)

Délégation : Languedoc-Roussillon (13)

Sections d'évaluation : 39, 6

### **Article 2 : Nomination**

Mme Christiane Weber, directrice de recherche de 1<sup>ère</sup> classe au CNRS, est nommée directrice de cette unité mixte de recherche pour la durée fixée à l'article 1<sup>er</sup>.

M. Xavier Augusseau, chercheur au Cirad, M. Eric Barbe, chercheur à l'Irstea, et M. Pierre-Yves Vion, chercheur à AgroParisTech, sont nommés directeurs adjoints de cette unité mixte de recherche pour la durée fixée à l'article 1<sup>er</sup>.

### **Article 3 : Publication**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président  
Alain Fuchs